



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE** Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Médiateur de l'apprentissage : comment y recourir ?

Vérfié le 02 février 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)